



PREMIERE MENTION DU BUSARD PALE POUR LA COTE-D'OR

Olivier BARDET

Découverte

Ce 5 juin 2009, c'est une partie de la commune de Villargoix qui est au programme des prospections pour le nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. L'objectif de cette matinée était initialement de rajouter certaines espèces non encore détectées et les nouvelles arrivantes éventuelles. La Fauvette babillarde et le Moineau friquet étaient déjà de bonnes "prises" pour la journée...

En arrivant sur le plateau au sud de Thomirey, à peine sorti de la voiture, je fais voler d'un piquet un busard que je n'avais pas vu. Mon téléphone portable sonne aussitôt, je note mentalement "Busard St-Martin, femelle" pour le pointer ultérieurement. Une dizaine de minutes plus tard, je ne pense plus à l'oiseau jusqu'au moment où je le relocalise sur un autre piquet.

L'aspect aux jumelles de l'oiseau posé me trouble, je vais chercher la longue-vue, le trouble augmente encore un peu en discernant le collier pâle et en n'arrivant pas à me décider sur l'espèce. Je fais un croquis rapide de la tête, je prends quelques notes générales et je décide d'essayer de faire une série de photos. L'oiseau s'envole, la silhouette n'est décidément pas typique pour un St-Martin.

Je le localise une première fois en vol, je fais quelques photos. L'oiseau s'éloigne et se pose sur un piquet à 500m. Je regarde rapidement les images sur l'écran de l'appareil photo et les critères d'un Busard pâle apparaissent un à un. Les doutes ne seront définitivement levés qu'à mon retour à la maison, en regardant les photos sur l'ordinateur et grâce aussi à une deuxième série de photos, toutes aussi distantes mais très informatives.

Après 1h30 d'observation, l'oiseau décolle et se met à prendre rapidement de l'altitude. Je le perds des yeux définitivement un peu avant 13h.

Le site d'observation est une portion de plateau à la limite nord-est du Morvan, dans un paysage de bocage dégradé, dont de nombreuses mailles sont cultivées, avec des haies interstitielles. Les parcelles de prairies alternent donc avec les zones cultivées en céréales ou colza.

Taxonomie et répartition

Le Busard pâle est une espèce monotypique (pas de sous-espèces décrites), qui se reproduit depuis

l'Europe orientale jusqu'en Asie (Fleuve Ienisseï, Lac Baïkal, nord-ouest de la Chine) (LIGER *et al.*, 2008). Ses habitats préférentiels sont les marges des zones humides au milieu des steppes. Les populations les plus occidentales, à partir de la Roumanie et de la Turquie, sont marginales, le cœur de l'aire de l'espèce étant asiatique.

L'espèce semble en régression, en particulier dans l'ouest de son aire de répartition, et elle est inscrite dans plusieurs pays sur des listes rouges nationales ainsi qu'à l'échelle européenne par Birdlife international (LIGER *et al.* 2008).

Statut en France, en Bourgogne et en Côte-d'Or

Le Busard pâle est une espèce dont le statut français a beaucoup évolué au cours des dix dernières années (LIGER *et al.* 2008) : seulement 2 à 3 observations par an pour la période 1981-2003 avec une nette augmentation du nombre de données depuis (plus de 10 en 2004 & 2005, environ 25 en 2006 et 2007). L'année 2008 semble avoir été dans le prolongement de ces années fastes (18 données homologuées (REEBER et le CHN, 2009), auxquelles il faut ajouter 16 oiseaux au minimum entre le 1/04 et le 30/04 sur le littoral audois, non soumis à homologation (D. CLEMENT, *comm. pers.*). Ce sont 120 données qui ont été homologuées en France entre 1981 et 2008 (REEBER et le CHN, 2009). Cette augmentation du nombre d'observations est également constatée ailleurs en Europe de l'ouest sans que les causes en soient clairement établies : augmentation de la pression d'observation, augmentation des populations, déplacement des axes migratoires...

L'essentiel (73%) des données françaises sont printanières (LIGER *et al.*, 2008). L'espèce est plus rare à l'automne, même si on ne peut exclure qu'elle soit aussi plus difficile à détecter, le passage devant concerner une forte proportion de juvéniles.

Le pic de passage se situe dans les deux premières décades d'avril au printemps et s'étale sur septembre à l'automne.

Il s'agit de la première mention de Côte-d'Or. Trois observations avaient été faites antérieurement dans l'Yonne (LIGER *et al.*, 2008, REEBER et le CHN, 2009).

Description de l'oiseau

La description suivante a été tirée des notes de terrain et de la description des photos prises :

- taille et apparence générale : par rapport aux autres busards, la taille ne m'a pas semblé différente sur le terrain. Pas d'autres rapaces pour comparaison. La première impression lors du contact initial m'a fait pencher vers le Busard Saint-Martin, la largeur de l'aile et la lourdeur du vol me faisant exclure le cendré. Lors des vols suivants, une fois établi que l'oiseau avait bien plus de 3 primaires exposées, la confusion avec le Busard Saint-Martin se poursuit lors des observations aux jumelles ou longue-vue (la distance ne rendant pas les critères de plumage évidents). L'aile paraît large, impression renforcée par la posture de l'oiseau (l'oiseau a presque toujours plané en cerclant, peu de vol battu ou de vol de chasse, ne permettant pas de juger de la "souplesse" des coups d'aile).

- parties nues : bec court et crochu, petit, noir, peu visible. La cire n'a pas été bien vue au posé, elle semblait grisâtre. Pattes jaunâtres (tarses).

- tête, cou : motifs de la face très nets : sourcil pâle large en arrière de l'œil ; grosse virgule pâle sous l'œil (haut de la joue) ; reste de la joue brune ; collier pâle bien visible s'élargissant sur l'arrière du crâne ("faux yeux" vu de derrière) ; pourtour de l'œil sombre ; calotte grise ; arrière et côtés du cou gris ("châle" gris). Œil pas très visible sur les photos mais iris paraissant clair, pouvant indiquer un mâle ?

- aile large (4/5 de la queue), atteignant sa largeur maxi au poignet ; main assez ronde. Digitation du bout de l'aile formée de 4 rémiges primaires (RP) : RP7-RP8-RP9 + RP10, plus courte.

- face supérieure gris-brun, les rémiges secondaires plus sombres contrastent, une zone pâle est présente sur les couvertures.

- parties inférieures : couvertures fauves et tachetées, plus claires vers l'avant de l'aile ; bout des couvertures primaires formant une virgule noire ; bord de fuite sombre interrompu au niveau des RP ; main apparaissant pâle et tachetée.

- parties supérieures : dos gris-brun, concolore avec l'essentiel des ailes et en continuité avec l'arrière du cou. Croupion blanc.

- parties inférieures : blanc sale à gris clair du haut de la poitrine au sous-caudales avec des stries gris-brun clairsemées.

- queue : deux générations de plumes : juvéniles à l'extérieur (barrées avec les zones claires teintées de roux) et muées pour les centrales (teinte comme le dos, barres moins nettes).

L'identification a été confirmée rapidement sur photo par G. Flohart, L. Strenna, D. Michelat et P.-A. Crochet.



Busard pâle, Villargoix, juin 2009 (O.Bardet)

BIBLIOGRAPHIE

LIGER A., ISSA N. & BARNAGAUD J.-Y. (2008) – Le Busard pâle *Circus macrourus* en France : statut récent et éléments d'identification. *Ornithos*, 15-2 : 90-127.

FORSMAN D. (1999) – The raptors of Europe and the Middle East : a handbook of field identification. T. & A.-D. Poyser. Londres. 183-234.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000) – Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine. Nathan. Paris. 105.

REEBER S. & LE CHN (2009) – Les oiseaux rares en France en 2008. *Ornithos*, 16-5 : 273-315.